

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 10.06.2020

Rapport de la commission de gestion et finances sur le préavis 02/2020 relatif aux comptes 2019 de l'accueil de jour

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Covid oblige, notre commission s'est réunie par vidéoconférence le 19 mai 2020 pour étudier le préavis cité en titre et transmis par mail accompagné de son rapport de gestion.

Le CODIR présente cette année pour la première fois un préavis spécifique à la validation des comptes de l'accueil de jour.

Les membre de la commission remercient le CODIR pour le rapport de gestion qui présente très clairement les détails comptables de l'accueil de jour et qui explique les différences parfois importantes entre le budget et les comptes des structures. En bref, ces différences sont essentiellement liées à une modification de l'offre des structures et à leur très bonne fréquentation.

Grâce à cette très bonne fréquentation et à une augmentation maîtrisée des frais inhérents, l'ensemble des structures à l'exception de l'UAPE d'Arzier présentent un résultat positif.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le préavis 02/2020.

Trélex, le 24 mai 2020

La commission de gestion et finances (membres présents)

Cédric Marzer

Thomas Kriha

Laurent Mathez

